

COMITÉ DIRECTEUR
Le 12 avril 2021 - Visioconférence
PROCÈS-VERBAL

1/ Approbation des procès-verbaux des comités directeurs des 5 et 20 mars 2021

2/ Projet Fédéral 2021/2024

3/ Modalités d'organisation de la campagne PSF 2021

Sont présents :

Christian VANDENBERGHE	Président
François BANTON	Trésorier
Vincent BUSSER	Secrétaire Général
Martine SCOTTON	Secrétaire Générale-Ajointe
Bénédicte OUVRY	Vice-Présidente
Anne TOLLARD	Vice-Présidente
Audrey DALL'ACQUA	Membre du bureau fédéral
Myriam GOUDET	Membre du bureau fédéral
Philippe LOT	Membre du bureau fédéral
Richard MOUCHEL	Membre du bureau fédéral
Jérémie AZOU	Membre du comité directeur
Cédric BERREST	Membre du comité directeur
Marie-Laurence COPIE	Membre du comité directeur
Claude DUBOULOZ	Membre du comité directeur
Sophie GAUTIER-GUYON	Membre du comité directeur
Pierre GOUDET	Membre du comité directeur
Gaëlle IRAGNE	Membre du comité directeur
Arnaud JUILLET	Membre du comité directeur
Guylaine MARCHAND	Membre du comité directeur
Fabrice MOREAU	Membre du comité directeur
Francis PELEGRI	Membre du comité directeur
Soizick PEROT	Membre du comité directeur
Pierre TRICHET	Membre du comité directeur
Alain WACHE	Membre du comité directeur

Total : 24 votants

Assistent :	Sébastien ROURE	Président de la commission indoor
	Pedro FERREIRA	Président de la commission tourisme et loisir sportif
	Gilles PURIER	CTN en charge de la campagne ANS 2021
	Vanessa LETE	Secrétaire de Direction
	Michel ANDRIEUX	Président de la Ligue Nouvelle-Aquitaine
	Stéphane CHEVAUCHET	Président de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté
	Luc BODENNEC	Président de la Ligue Bretagne
	Nicolas JOLLY	Président de la Ligue Centre-Val-de-Loire
	Frédéric ANDOLFI	Président de la Ligue Ile-de-France
	Hubert BRAUD	Président de la Ligue Pays de la Loire
	Vincent ALLIGIER	Président de la Ligue PACA
	Luc PONCELET	Président de la Ligue Occitanie
	Sylvain HOCHÉ	Président de la Ligue de Martinique

Excusés :	Arnaud TIXIER	Vice-Président
	Eleanor FORSHAW	Membre du comité directeur
	Stéphane GUERINOT	Membre du comité directeur
	Marine LERICOLAIS	Membre du comité directeur

C. Vandenberghe ouvre la séance à 18h10.

Le Président et le comité directeur adressent leurs félicitations aux sportives, aux sportifs et à leur encadrement pour les résultats obtenus au Championnat d'Europe à Varèse.

Ce comité est dédié à la présentation du Projet Fédéral et à la campagne ANS/ Projet Sportif Fédéral

1/ Approbation des procès-verbaux des comités directeurs des 5 et 20 mars 2021

Les procès-verbaux des comités directeurs des 5 et 20 mars sont soumis à l'approbation lors du comité directeur.

CES PROCÈS-VERBAUX SONT APPROUVÉS A L'UNANIMITÉ (20 présents).

2/ Projet fédéral 2021/2024 (Annexe 1)

B. Ouvry indique que le Projet Fédéral a été co-écrit par les élu.e.s du bureau fédéral et OLBIA, cabinet de conseils, travaillant avec le CNOSF et d'autres fédérations.

W. Heude, de la société OLBIA, présente le Projet Fédéral.

Ce document a été pensé en deux parties, l'une pédagogique et la seconde orientée sur les axes du projet :

- en première partie :
 - Un édito
 - Qu'est-ce qu'un Projet Fédéral ?
 - La FFAviron et son organisation
 - Quelques chiffres clés
 - Diagnostic Forces, Faiblesses, Opportunités, Menaces
- en seconde partie : 4 axes déclinés comme suit :
 - Axe 1 : L'aviron pour toutes et tous
 - Axe 2 : La performance des Sportifs et Sportives de Haut Niveau au service de la communication fédérale
 - Axe 3 : Une fédération au service de ses territoires, de ses clubs et de ses pratiquant.es
 - Axe 4 : Une Fédération Verte, Responsable et Éthique

De nombreuses suggestions sont faites sur la forme.

S. Gautier-Guyon indique être défavorable à l'utilisation de l'écriture inclusive.

G. Iragne indique qu'utiliser cette écriture affiche une volonté d'égalité.

H. Braud et S. Gautier-Guyon souhaitent savoir :

- si l'écriture inclusive est une commande de la FFA faite auprès d'Olbia,
- si ce type d'écriture est une tendance utilisée ou est-elle généralisée sur les fédérations avec lesquelles OLBIA travaille.

W. Heude précise que ce Projet Fédéral est basé sur le programme de campagne de C. Vandenberghe qui a utilisé cette écriture.

G. Iragne se dit très favorable à l'écriture dite inclusive.

S. Gautier-Guyon interroge les membres du comité sur l'image que véhicule ce type d'écriture pour porter le projet de l'olympiade ?

Elle insiste afin que le comité directeur et les présidents de ligues se prononcent sur ce sujet.

B. Ouvry précise qu'il s'agit d'utiliser une écriture non discriminante. C'est un moyen d'aller vers l'égalité des femmes et des hommes. Ce type de communication permet de rendre visible la féminisation dans les instances. Bon nombre d'institutions utilisent dorénavant cette écriture dont le CNOSF, notre ministère de tutelle et la Fédération Française de Handball, reconnue pour ses campagnes de communication.

Il y a une continuité dans ce qui a été engagé par l'ancienne équipe avec l'accueil d'une stagiaire sur ce sujet notamment.

Elle souligne que l'État accompagnera notre fédération sur l'ensemble des sujets de féminisation, dont l'écriture non discriminante, jusqu'à Paris 2024.

S. Gautier-Guyon est convaincue qu'il doit y avoir débat sur ce sujet et que cela ne doit pas être uniquement porté par un membre du bureau.

Les membres du bureau fédéral soulignent qu'il ne s'agit pas de la volonté unique d'un membre du bureau mais que cette écriture permet une expression la plus égalitaire possible et exprime une modernisation de nos instances.

Selon, S. Gautier-Guyon, l'usage de l'écriture inclusive semble n'être pas lisible ni compréhensible par tous. Elle souligne par ailleurs que le comité n'a pas été informé du montant de la prestation d'OLBIA.

G. Iragne y voit l'intérêt d'être réactif en insistant sur l'importance d'avoir de plus en plus de femmes à tous les niveaux. C'est un message fort.

La majorité des avis exprimés sont favorables à l'utilisation de cette écriture.

Suite à cette discussion, le bureau fédéral va poursuivre son travail afin que les membres du comité directeur soient en possession d'une nouvelle version pour la réunion du 17 avril.

3/ Modalités d'organisation de la campagne PSF 2021 (Annexes 2 à 8)

F. Banton sera en charge du suivi de cette campagne en étroite collaboration avec G. Purier.

G. Purier présente les modalités de la campagne Projet Sportifs Fédéraux 2021 devant être validées par le comité directeur et précise que les items seront identiques à 2020 avec quelques adaptations.

Il précise que des webinaires se dérouleront en région.

LE COMITÉ DIRECTEUR APPROUVE A L'UNANIMITÉ (24 présents) LES DISPOSITIONS DE LA CAMPAGNE PSF 2021.

F. Banton précise que la fédération doit procéder à la désignation d'une commission nationale chargée du bon déroulement de cette campagne et du suivi des dossiers.

Il propose la désignation de :

- P. Dekeyser, Président du Comité d'éthique et de déontologie de la FFA,
- F. Banton, Trésorier général FFA,
- S. Lente, Président du CDA02,
- A. Dall'Acqua, représentante des clubs,
- H. Braud, représentant des ligues,
- G. Purier, Conseiller technique national en charge de la campagne 2021,
- Le DTN.

LE COMITÉ DIRECTEUR APPROUVE A L'UNANIMITÉ (24 présents) LA DÉSIGNATION DES MEMBRES PROPOSÉS POUR LA CAMPAGNE PSF 2021.

F. Banton remercie G. Purier pour sa disponibilité et le travail effectué.

Prochain Comité directeur
Samedi 17 avril 2021 à 9h00

La séance est close à 20h15.

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized representation of the name Vincent Busser.

Vincent Busser
Secrétaire Général

Diffusion : Comité directeur, Président.e.s de ligues